Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE,
DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE LA MER
en charge des Technologies vertes et des Négociations sur le climat

Direction régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Languedoc-Roussillon

Service Aménagement Durable des Territoires et Logement

Unité Évaluation Environnementale

Nos réf. : CV/NC/2010
Vos réf. :
Affaire suivie par :Catherine VINAY
ee.sadtl.dreal-langrous@developpement-durable.gouv.fr
Tél. 04 34 46 66 89 **– Fax : 04 67 15 68 00**

Montpellier, 18 JUIN 2010

Le Préfet de la Région Languedoc-Roussillon

à

Monsieur le Préfet de l'Hérault – Bureau de l'Environnement
Place des Martyrs de la Résistance
34062 Montpellier

Information sur l'existence d'un avis tacite de l'autorité environnementale

Enquête préalable à la déclaration d'utilité publique et valant pour réalisation des voies de la ZAC Port-Marianne – Rive gauche – Montpellier (34)

Par courrier reçu le 15 avril 2010, vous m'avez transmis, pour avis de l'autorité administrative compétente en matière d'environnement prévu à l'article L.122-1 du code de l'environnement, le dossier de demande d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique pour la réalisation des voies de la ZAC Port-Marianne – Rive Gauche dont vous avez été saisi par Madame le Maire de Montpellier.

Depuis le 15 juin 2010, l'avis de l'autorité administrative de l'État compétente en matière d'environnement n'ayant pas été rendu dans le délai de deux mois suivant la date de réception du dossier, l'avis est réputé favorable conformément à l'article R. 122-13.-I. du Code de l'Environnement.

L'information relative à l'existence d'un avis tacite doit être rendue publique par voie électronique sur le site internet de la Préfecture. Cette information sera également publiée sur le site internet de la DREAL.

Pour le Préfet et par délégation,
La Directrice Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement
Languedoc Roussillon

Mauricette STEINFELDER

Ressources, territoires, habitats et logement
Énergie et climat Développement durable
Prévention des risques Infrastructures, transports et mer

Présent pour l'avenir